

L'an deux mille onze, le vingt six avril à dix huit heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du dix neuf avril deux mille onze, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Hervé RASCLARD :

Membres en exercice : 43
Membres titulaires présents ou représentés : 32
Pouvoirs : 8
Quorum atteint
Nombre de suffrages exprimés : 39

Présents(es)

Annie AGIER,	Pierre DALSTEIN suppléant,	Jean-Jacques MONPEYSSEN,
Paul ARNOUX,	Claude DAUMAS suppléant,	Christine NIVOU,
André AUBERIC,	Jacques ESTEVE suppléant,	Hervé RASCLARD,
Marcel BAGARD,	Michèle EYBALIN,	Francis RIEU suppléant,
Christian BARTHEYE,	André FELIX suppléant,	Jacques RODARI,
Sébastien BERNARD suppléant,	Michel GREGOIRE,	Jean-François SIAUD,
Marc BONNARD,	Anne-Marie HAUTANT,	Michel TACHE,
Marie BOUCHEZ,	Bernard ILLY,	Gérard TENOUX,
Jean-Pierre BUIX,	Norbert KIEFFER,	Eliane TERRAS suppléante
Marie-Claire CARTAGENA,	Bruno LAGIER,	
Gérard COUPON,	Valery LIOTAUD,	

Pouvoirs

Jean-Marie BERTRAND à Hervé RASCLARD, Thierry DAYRE à Jean-Jacques MONPEYSSEN, Pierre ETIENNE à Sébastien BERNARD, Marie-Christine GIT à Norbert KIEFFER, Corinne MOREL-DARLEUX à Michèle EYBALIN, Patricia MORHET-RICHAUD à Bruno LAGIER, Albert MOULLET à Gérard TENOUX, Jean-Louis REY à Claude DAUMAS.

Excusés(es)

Patricia BRUNEL-MAILLET suppléante, Olivier CADIER, Daniel CHARRASSE suppléant, Pierre COMBES, Anne-Marie GROS, Jean-Louis PELLOUX suppléant, Michel TRON suppléant.

Objet : Les Baronnies Provençales face à la désertification médicale

L'accès aux services de santé en milieu rural est un des enjeux des années à venir. Des risques de désertification médicale menacent le territoire rural de montagne des Baronnies Provençales.

Pour mutualiser les besoins, les compétences et les idées, le Syndicat Mixte des Baronnies Provençales a organisé une première rencontre entre les élus, les professionnels de santé et les responsables régionaux et départementaux de la santé, le 11 février 2011 à Buis-les-Baronnies. Tous ont salué cette initiative car nous sommes le premier territoire à anticiper et à mettre la santé au cœur de notre devenir.

Le débat est maintenant lancé et les services des Agences Régionales de Santé, des Conseils Régionaux et Généraux se sont engagés à travailler avec nous.

Le Président propose donc de constituer un groupe de travail, présidé par Jean-Pierre BUIX en tant que délégué à la santé et co-animé par un représentant des professionnels de la santé.

Composé d'élus et de professionnels de santé, ce groupe aura pour mission de réfléchir à une stratégie, proposera un maillage cohérent des points d'accès aux soins pour l'ensemble des Baronnies Provençales et définira les actions à initier.

Dans l'objectif d'une bonne représentation du territoire, les communautés de communes seront sollicitées afin qu'elles proposent des élus (2 ou 3) et des professionnels de santé (2 ou 3), volontaires pour participer à ce groupe de travail et représenter leur territoire. D'autres personnes ressources pourront être sollicitées.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

Approuve la proposition du Président, et l'autorise à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

Le Président
Hervé RASCLARD